



Organisation des Nations Unies

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2016

Charles Antoine Bambara : *mesdames, mesdemoiselles et messieurs, membres de la presse, auditeurs de Radio Okapi, bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.*

- **Activités des composantes de la MONUSCO**
- **Activités de l'Equipe-pays**
- **Situation militaire**

Activités des composantes de la MONUSCO

Information publique :

Réaction de la MONUSCO sur l'article paru dans le journal *Le Potentiel* sur des sanctions prévues par le Sénat américain visant des Congolais :

Dans sa livraison cette semaine, le journal *Le Potentiel* a écrit un article ayant pour titre : « **38 Congolais visés par des sanctions au Sénat américain** », que « selon des sources, New-York aurait également ajouté des noms avec le concours de la MONUSCO, qui s'est déclarée préoccupée à travers "l'Africain" Maman Sidikou ».

Cette information est erronée. La MONUSCO a un mandat clair qui ne fait aucunement mention de transmission de noms à une quelconque institution pour sanction.

La MONUSCO dénonce donc ces allégations, et demande aux médias d'éviter tout amalgame et de s'en tenir à la déontologie et l'éthique du travail de journaliste, qui demande une vérification des faits.

Déclaration de l'ONG CASE mettant en cause la MONUSCO pour le blocage du processus électoral :

Au cours des dernières semaines, les médias congolais et internationaux ont commenté sur la visite des experts de l'ONU en RDC, du 24 avril au 10 mai 2016. CASE, ONG locale, a partagé cette semaine sa déclaration avec plusieurs médias en demandant entre autres à la MONUSCO de publier les conclusions du travail de ce Groupe d'experts sur les élections.

La tâche des experts de l'ONU, lors de cette visite, consistait à évaluer le progrès lié aux préparations des élections prochaines dans le pays. Ils ont aussi examiné comment la MONUSCO pouvait appuyer les efforts

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

pour la mise à jour du fichier électoral, tel que demandé par le Conseil de sécurité. Les experts sont actuellement en train de finaliser leur rapport.

Selon les procédures établies, ce rapport n'est pas destiné au public. Après avoir été finalisé, il sera transmis au Secrétaire général.

Le Secrétaire général a déclaré à plusieurs occasions que la tenue des élections crédibles dans le cadre de la Constitution est d'une importance cruciale pour consolider le progrès réalisé en RDC, au cours de la dernière décennie. Il a encouragé tous les acteurs congolais à s'engager résolument dans un dialogue constructif afin de préparer le terrain pour ces élections.

La MONUSCO ne bloque donc pas le processus électoral comme l'a affirmé l'ONG CASE dans son rapport.

Le processus électoral est géré par les autorités nationales et la CENI pour ce qui concerne l'aspect de l'organisation des élections. La Résolution 2277 demande à la MONUSCO d'assister la CENI à mettre à jour le fichier électoral, et d'appuyer le dialogue national piloté par le facilitateur de l'Union africaine, en usant de ses bons offices.

Police MONUSCO :

Le 28 mai 2016 s'est déroulée, à Beni, la cérémonie de clôture de la session de recyclage en maintien et rétablissement de l'ordre public et des gestes techniques professionnels d'intervention. 115 cadres et agents dont (4 femmes) de la Police nationale congolaise (PNC) de la ville de Beni ont bénéficié de cette formation. Elle a été mise en œuvre dans le cadre de la Stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité à Béni-Oicha (SOLIB).

Plusieurs personnalités de la MONUSCO/ Beni, de la PNC ville de Beni et autres autorités administratives et coutumières locales ont pris part à cette cérémonie, qui a été l'occasion pour les stagiaires de restituer les gestes et techniques appris au cours de la formation, notamment celles d'escortes de hautes personnalités et de gestion d'attroupements.

Le but poursuivi par cette formation était, entre autres, la préparation physique et professionnelle des participants pour leur permettre d'agir avec efficacité et professionnalisme, surtout à l'approche des échéances électorales.

Les participants ont remercié la police MONUSCO pour la qualité du travail effectué sur le terrain, dans le cadre de la protection des civils, du renforcement de l'autorité de l'Etat et du respect des droits de l'Homme, ainsi que la PNC pour sa collaboration qui a permis la réussite de cette session de recyclage malgré les nombreuses contraintes sécuritaire du moment.

Le chef secteur UNPOL et le commandant par intérim de la PNC ville de Beni ont appelé les stagiaires à mettre la personne humaine au cœur de leurs actions afin d'agir avec professionnalisme tout en respectant les droits de l'Homme dans la gestion des foules. Le représentant de la PNC a félicité la MONUSCO pour les

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

différentes actions et réalisations faites au profit de la PNC ville de Beni et a souhaité que d'autres actions du genre soient menées au profit des populations civiles.

Enfin, clôturant la session de recyclage, le chef de bureau de la MONUSCO a souligné la qualité de la formation dispensée qui, selon lui, était perceptible à travers les démonstrations faites. Il a aussi émis le vœu de voir une plus grande participation des femmes de la PNC à ces sessions de formation avant d'appeler à une plus meilleure collaboration entre tous les acteurs de la sécurité.

Le Général Tabasky Diouf, adjoint au chef de la composante police, a présidé, le 26 mai 2016, la cérémonie de clôture de la session de formation des points focaux « genre » UNPOL à Goma.

A cette occasion, il a exhorté les participants à faire un bon usage des connaissances acquises au cours de cette formation et à les partager avec tous les collègues pour une meilleure prise en charge des questions liées au « genre » et aux violences basées sur le sexe au profit des populations civiles dont la protection constitue un pan très important du mandat de la police MONUSCO en particulier et de toute la mission en général.

Les 22 et 23 mai 2016, l'administrateur adjoint du territoire de la province de l'Ituri, chargé des affaires politiques et administratives, a présidé en présence de UNPOL, la cérémonie officielle d'inauguration de trois bâtiments devant servir de bureaux à la PNC, dans le territoire de Mambasa.

Il s'agit des commissariats de Mambasa, de Nia-Nia et du sous-commissariat d'Epulu, tous entièrement équipés. Financés par l'Organisation internationale des migrations (OIM), en partenariat avec le Gouvernement congolais à travers le projet STAREC, la réhabilitation de ces trois bâtiments vise à doter la PNC de bons cadres de travail.

Les différents intervenants à cette cérémonie ont adressé leur remerciement à la MONUSCO, à l'OIM et à tous les partenaires qui ont œuvré pour la mise en œuvre de ces ouvrages. Ils ont ensuite tour à tour invité les populations à préserver ces chefs-d'œuvres contre tout acte de vandalisme et la PNC à en faire un bon usage.

Concernant les activités de la stratégie opérationnelle intégrée de lutte contre l'insécurité à Beni/Oicha, durant la semaine, les équipes conjointes pour la mise en œuvre de cette stratégie ont poursuivi leurs patrouilles régulières de sécurisation.

Au total, 147 appels ont été reçus sur les numéros verts pour 42 interventions qui ont donné lieu à 19 interpellations dont un présumé milicien pour diverses infractions de droit commun.

Au cours de la même semaine, les différentes Unités de police constituées (FPU) ont poursuivi leurs missions de protection des populations. Ainsi, 355 patrouilles de sécurisation dont 126 conjointes avec la PNC ont été effectuées. Par ailleurs, 7 check points et 17 escortes de hautes personnalités ont été réalisés par ces Unités. Les FPU ont effectué 4 services de maintien de l'ordre public.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Activités de l'Equipe-pays

Messages clés de M. Marc Saba, directeur pays d'ONUSIDA en RDC, à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la fin du sida devant se tenir du 8 au 10 juin 2016 à New York

- L'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) en lien avec le VIH a été l'une des grandes satisfactions du monde de ces quinze dernières années avec plus 15,8 millions de personnes vivant avec le VIH placées sous traitement antirétroviral (ARV) fin 2015.
- Ces résultats encourageants, associés aux progrès de la science, ont amené l'ONUSIDA à engager le monde pour l'élimination du sida à l'horizon 2030 dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD).
- C'est dans cette optique que l'Assemblée générale de l'ONU va tenir du 8 au 10 juin 2016 une réunion de haut niveau sur le sida qui se concentrera sur l'importance d'accélérer la riposte au VIH sur les cinq années à venir afin de placer le monde sur la bonne voie de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030.
- Tous les Etats membres de l'ONU participent à cette réunion à travers les Chefs d'Etat et de gouvernement, les programmes nationaux de suivi du VIH/sida et les organisations de la société civile.
- Il est attendu que les Etats membres des Nations Unies adoptent une déclaration politique sur la fin de l'épidémie du sida afin d'accélérer le rythme des progrès et d'atteindre un ensemble d'objectifs assortis d'échéances.
- Afin de préparer cette réunion, le bureau pays de l'ONUSIDA en RDC a organisé une consultation inclusive et participative en mars dernier à Kinshasa en vue d'identifier les nouvelles priorités et formuler des recommandations sur les actions à mener dans les cinq prochaines années pour mettre fin au sida d'ici à 2030.

Le système des Nations Unies se dote d'un système de diligence raisonnable dans ses relations avec des entités civiles :

Le système des Nations Unies en RDC (Equipe de pays et la MONUSCO) vient d'adopter des lignes directrices de diligence raisonnable dans le contexte de la fourniture d'appui par les Nations Unies à des entités civiles, c'est-à-dire à tous les acteurs qui ne sont pas des forces de sécurité pour lesquelles une autre politique est déjà appliquée.

Ces lignes directrices sont applicables à l'ensemble de la famille de l'ONU afin de répondre à un vide qui existait en la matière. Cette initiative a notamment pour but de prévenir et de lutter contre le blanchiment de ressources générées par l'exploitation illégale des minéraux, les violations des droits de l'Homme et le crime organisé.

Selon ces lignes directrices, chaque agence, programme et fonds des Nations Unies ainsi que la MONUSCO doit, avant l'engagement de personnel, de contractuels ou d'entrepreneurs, la conclusion d'un contrat de fournisseurs, l'achat d'actifs ou la location de locaux, s'assurer proactivement, via des vérifications des antécédents, que ces personnes ou entreprises ne sont pas impliquées dans des violations des droits de

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

l'Homme ou du droit international humanitaire (par exemple l'exploitation sexuelle), dans des violations du droit du travail, comme le travail forcé ou le travail des enfants, dans des activités criminelles ou illégales, tel le blanchissement d'argent ou encore incitent ou soutiennent la violence ou les conflits armés.

En cas d'allégations crédibles contre une personne ou une entreprise, chaque agence, programme et fonds des Nations Unies ainsi que la MONUSCO doit renoncer à établir un contrat avec cette personne et/ou entreprise. Elle doit aussi porter les allégations à l'attention des autorités du pays. Ces mesures s'appliquent également pour les contrats en cours.

UNICEF : Plus de 6 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique en RDC

La conférence sur le repositionnement de la nutrition s'est tenue à Bukavu dans la province du Sud-Kivu du 24 au 26 mai 2016. Cette conférence avait pour objectif de publier une charte de nutrition au Sud-Kivu qui devra guider toutes les interventions pour améliorer la nutrition des communautés et contribuer au développement de la province. Selon l'enquête démographique et de santé (EDS 2013-2014), la prévalence nationale de malnutrition chronique est de 43 % et de 53 % au Sud-Kivu.

A l'instar du Sud-Kivu, plusieurs provinces en RDC sont touchées par une malnutrition chronique. La RDC se situe malheureusement dans la liste des pays avec le plus grand nombre d'enfants malnutris chroniques. Cette situation est considérée comme une urgence qui mérite une attention particulière de tous les acteurs en RDC.

En 2016, plus de 6 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique. La malnutrition a des multiples conséquences, notamment : (i) l'augmentation du risque de décès chez les enfants de moins de cinq ans, (ii) la réduction importante de la capacité cognitive et d'apprentissage chez les enfants, (iii) la réduction de productivité de la population, (iv) la persistance du cycle intergénérationnel de malnutrition et de pauvreté.

La malnutrition touche l'enfant du point de vue individuel et il faut souligner que les séquelles sont irréversibles. Un enfant malnutri pendant les 1.000 premiers jours de sa vie ne pourra jamais développer tout son potentiel. En plus, la malnutrition touche toute la communauté et même le pays tout entier. Il a été estimé que la malnutrition chronique peut causer une diminution du PIB annuel de 3 à 8 %. Et pourtant des solutions simples, notamment l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois, l'alimentation de complément à partir de l'âge de six mois et les pratiques améliorées d'hygiène et d'assainissement doivent être mises en œuvre à grande échelle, dans un futur proche, afin d'apporter les solutions requises aux problèmes nutritionnels qui affectent les enfants et les femmes en RDC.

Bien qu'il existe aujourd'hui en RDC une politique nationale multisectorielle de nutrition, le gouvernement devrait investir quatre fois plus dans la nutrition. Les bailleurs, à leur tour, devraient doubler leurs contributions au secteur.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

L'UNICEF appuie le gouvernement de la RDC pour positionner la nutrition comme centrale au développement et pour faire en sorte que les interventions de nutrition se focalisent sur les groupes les plus vulnérables et ainsi contribuent à faire reculer la malnutrition en RDC.

FAO : Une nouvelle technologie de séchage de poisson pour améliorer le revenu et la sécurité alimentaire des pêcheurs et mareyeurs de la RD Congo

Une nouvelle technologie est à la disposition des communautés de pêcheurs et des consommateurs de poissons en République démocratique du Congo, en général, et ceux de Muanda, en particulier.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vient en effet de remettre une plate-forme technologique du fumoir FAO-Thiaroye de transformation (FTT) aux associations de pêcheurs et mareyeurs du village Lemvo dans le territoire de Muanda dans la province du Kongo Central. L'activité s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à la réduction des pertes post-capture des poissons à l'estuaire du fleuve Congo, dans la province du Kongo Central » exécuté par la FAO.

Cette technique innovante de transformation et conservation du poisson remplit quatre fonctions à la fois, la cuisson, le fumage, le séchage et le stockage du poisson. En effet, le FTT est constitué d'un fourneau et d'un séchoir mécanique qui est également utilisé pour le stockage. La plateforme permet également de produire d'autres produits simples à valeur ajoutée parmi lesquels des saucisses, hamburgers, farcis et gâteaux de poisson à partir d'espèces à faible valeur.

Conçue pour aider les transformateurs de poisson à petite échelle à préparer et à commercialiser des produits salubres et de qualité issus de la pêche, cette nouvelle technologie permet de réduire significativement les niveaux de perte de ressources après-capture.

PNUD/OIM/ONU-Habitat : Session de recyclage pour la PNC dans le territoire de Kalehe

Une session de recyclage de 30 éléments de la Police nationale congolaise (PNC) a été organisée le 30 mai 2016 dans le territoire de Kalehe dans la province du Sud-Kivu.

Ce recyclage de 30 cadres et agents de la PNC a essentiellement porté sur les notions classiques de base telles que les droits de l'Homme, le genre et les violences sexuelles, l'éducation à la nouvelle citoyenneté, l'éthique et la déontologie policière, le droit international humanitaire, les procédures judiciaires et l'organisation politico-administrative. L'objectif de cette session était de contribuer au renforcement des connaissances et des capacités des éléments de la police afin d'améliorer leurs prestations en faveur de la population. Elle s'inscrit dans le cadre du projet conjoint de stabilisation du Nord Kalehe financé par le fonds pour la consolidation de la paix dans le cadre du STAREC. Il est mis en œuvre conjointement depuis décembre 2014 par le PNUD, l'OIM et ONU-HABITAT.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

CPI : Conclusions orales dans le procès Bemba et consorts

Les conclusions orales de l'affaire Le Procureur contre Jean-Pierre Bemba, Kilolo et consorts ont débuté le 31 mai 2016 devant la Chambre de première instance VII de la Cour pénale internationale (CPI).

Les conclusions seront présentées en audience publique et devraient durer trois jours. L'Accusation aura quatre heures pour présenter ses conclusions et sera suivie par les équipes de défense qui disposeront chacune de deux heures pour présenter leurs conclusions.

Suite à ces conclusions, les juges commenceront leurs délibérations et le jugement sera prononcé en temps voulu.

Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido auraient commis des atteintes à l'administration de la justice entre la fin de 2011 et le 14 novembre 2013, notamment la subornation de témoins, pour avoir donné de l'argent à ces derniers et des instructions afin qu'ils produisent des faux témoignages, des éléments de preuve faux ou falsifiés et la présentation de faux témoignages dans la salle d'audience. Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido comparaissent volontairement devant la Cour dans la mesure où ils ont été mis en liberté provisoire le 21 octobre 2014. Jean-Pierre Bemba Gombo est en détention au quartier pénitentiaire de la CPI.

CPI : Ouverture du procès dans l'affaire Dominic Ongwen prévue le 6 décembre 2016

La Chambre de première instance IX de la Cour pénale internationale (CPI) a programmé l'ouverture du procès dans l'affaire Le Procureur c. Dominic Ongwen pour le 6 décembre 2016. Le 23 mars 2016, la Chambre préliminaire II a confirmé les 70 charges portées par le Procureur de la CPI à l'encontre de Dominic Ongwen, ancien commandant allégué au sein de la brigade Sinia de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), et l'a renvoyé en procès devant une Chambre de première instance.

Les charges concernaient des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre qui auraient été commis lors d'attaques contre les camps de déplacés de Pajule (en octobre 2003), Odek (en avril 2004), Lukodi (en mai 2004) et Abok (en juin 2004), des crimes sexuels et à caractère sexiste qui auraient été directement et indirectement commis par Dominic Ongwen, ainsi que des crimes de conscription d'enfants de moins de 15 ans et leur utilisation dans des hostilités qui auraient été commis dans le nord de l'Ouganda entre le 1^{er} juillet 2002 et le 31 décembre 2005. M. Ongwen a été remis à la CPI le 16 janvier 2015 en exécution d'un mandat d'arrêt de la CPI et transféré au quartier pénitentiaire de la Cour le 21 janvier 2015.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Situation militaire

(Par le Lieutenant-colonel AMOUZOUN CODJO MARTIN, Porte-parole militaire)

Les rapports de la situation sécuritaire ayant prévalu durant la semaine écoulée **dans la ville-province de Kinshasa et dans les autres provinces situées dans l'Ouest de la République Démocratique du Congo**, font état d'une accalmie relative observée dans cette partie du pays.

Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), maintiennent avec le soutien déterminant de la Force de la MONUSCO, la pression militaire sur les éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), dans le but de mettre un terme à la résurgence de leurs activités négatives perpétrées contre les populations civiles.

Dans la province de Haut-Uélé, le 25 mai 2016, six (06) éléments supposés appartenir à la LRA ont tendu une embuscade et pillé quatre (04) motocyclistes dans la région située à 14 kilomètres au Nord-ouest de Duru.

Des unités des FARDC et de la Force Régionale d'Intervention (FRI) basées à Duru, sont intervenues et ont traqué les assaillants.

Le même jour, des éléments supposés appartenir à la LRA, ont pillé deux (02) civils en déplacement sur une motocyclette dans la région située entre Kpaika et Nasumba, à 18 kilomètres au Sud de Duru.

Dans la province de Bas-Uélé, l'armée congolaise poursuit avec le soutien de la Force de la MONUSCO, ses activités militaires contre les éléments résiduels de la LRA.

Le 21 mai 2016, des unités des FARDC ont traqué un groupe de cinq (05) éléments de la LRA ayant kidnappé quatorze (14) individus dans la région de Banda, située à 210 kilomètres au Nord-ouest de Dungen, et engagés ces derniers. Un (01) rebelle a été tué.

Le 27 mai 2016, un (01) autre élément supposé appartenir à la LRA a été tué par les FARDC, au cours d'accrochages dans la localité de Bili, située près de la frontière avec la République Centrafricaine, à approximativement 120 kilomètres au Nord de Bondo.

En Ituri, les Forces coalisées FARDC-MONUSCO demeurent engagées dans la lutte contre les éléments résiduels du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), auteurs de nouvelles exactions contre les populations civiles vivant dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu et de Mambasa.

Des incidents liés aux viols et pillages commis par des éléments du FRPI au Sud du territoire d'Irumu, ont été rapportés pendant la période sous examen.

Du 23 au 27 mai 2016, quatre (04) femmes ont été violées par des miliciens du FRPI dans les localités d'Aveba Modogo, Mbise, Zitono et Anyozo.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le 24 mai 2016, deux (02) femmes et cent (100) commerçants en provenance du marché de Songolo, ont respectivement été sexuellement agressées et pillés par environ vingt-cinq (25) éléments du FRPI, ayant érigé des barrières sur l'axe Songolo-Bunia, dans la localité d'Anyozo, située à 45 kilomètres au Sud de Bunia.

Le 28 mai 2016, des éléments supposés appartenir au FRPI ont attaqué et pillé les localités de Tsubina et Soke, situées respectivement à 12 et 13 kilomètres au Sud-ouest de Bogoro.

Des incidents liés aux pillages perpétrés par des éléments armés, ont également été rapportés dans le territoire de Mambasa, pendant la période sous examen.

Le 23 mai 2016, des éléments armés non identifiés ont tendu une embuscade à un minibus en provenance de Nia-Nia vers Butembo, dans la localité de Bavanahobo, située à 126 kilomètres à l'Ouest de Mambasa, et pillé tous les biens des passagers.

Les Forces de Défense et de Sécurité congolaises et onusiennes déployées dans cette province, sont déterminées à mettre un terme aux exactions perpétrées par les éléments armés contre les populations civiles, implantées dans les territoires d'Irumu et de Mambasa.

Au Nord-Kivu, l'armée congolaise soutenue par la Force de la MONUSCO, poursuit ses opérations contre les rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), et ceux des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), actifs dans le territoire de Beni et dans la région de Goma.

Dans le territoire de Beni, les FARDC poursuivent avec le soutien déterminant de la Force de la MONUSCO, l'opération dénommée « **Usalama** » (**Sécurité**), lancée dans la région dite du "Triangle", contre les éléments réfractaires de l'ADF.

Le 23 mai 2016, un (01) élément supposé appartenir à l'ADF a été appréhendé dans le quartier Masiani de la municipalité de Mulekera de Beni. Il est détenu par la Police Nationale Congolaise (PNC) pour des investigations.

Le 24 mai 2016, des éléments supposés appartenir à l'ADF ont attaqué des positions des FARDC situées entre les localités d'Opira et de Kokola (approximativement 10 kilomètres au Sud d'Eringeti). Les FARDC ont riposté et tué des assaillants.

Le 26 mai 2016, deux (02) éléments de l'ADF (un Congolais et un Ougandais) capturés au cours de l'opération « **Usalama** », ont été présentés par le commandement des FARDC dans le territoire de Beni, au maire de la ville de Beni pour leur prise en compte.

Les 28 et 29 mai 2016, des présumés éléments de l'ADF ont attaqué les positions des FARDC situées à Opira (7 kilomètres au Sud d'Eringeti).

Des unités du bataillon Sud-africain de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO déployées sur les lieux en soutien aux FARDC, ont engagé les assaillants et repoussé ces derniers vers la jungle.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Des troupes des FARDC et celles de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO, ont lancé des patrouilles de combat dans la région concernée, dans le but de neutraliser les ennemis.

Dans la région de Goma, la Force de la MONUSCO a également soutenu les FARDC dans l'opération dénommée « **Sukola 2** » (**Nettoyage 2**) contre les FDLR, et, ce dans le cadre de la reprise de la coopération militaire, visant la neutralisation du groupe armé précité.

Ainsi, le 24 mai 2016, le détachement aérien de la Force de la MONUSCO, a fourni pour la première fois depuis la reprise de la coopération militaire contre les FDLR, un appui feu rapproché aux forces terrestres des FARDC, engagées dans le cadre de l'opération spéciale dénommée « **Nyamulagira** », initiée dans la région de Goma contre un camp des FDLR, situé à approximativement 32 kilomètres au Nord-ouest de Goma.

La Force de la MONUSCO fournit le soutien opérationnel et logistique, aux troupes des FARDC engagées dans cette opération.

Le 26 mai 2016, la Force de la MONUSCO a dans le cadre du soutien logistique fourni à l'armée congolaise, facilité le transfert de dix (10) éléments des FDLR et l'évacuation médicale de trois (03) militaires blessés vers Goma.

Le 27 mai 2016, les FARDC ont au cours d'une offensive lancée contre les positions des FDLR situées dans la région de Rusayo (14 kilomètres au Nord-ouest de Goma), capturé sept (07) éléments de ce groupe armé. Ils ont été transférés pour leur prise en compte à l'Etat-major des FARDC à Goma, par la Force de la MONUSCO.

L'armée congolaise poursuit également avec le soutien de la Force de la MONUSCO, ses activités militaires contre les autres groupes armés actifs dans les différents territoires de cette province.

Dans le territoire de Masisi, l'armée gouvernementale demeure engagée dans la lutte contre les éléments du groupe Mayi-Mayi Cheka Nduma Défense du Congo (NDC), se livrant aux activités de collecte de rations alimentaires et taxes auprès des populations civiles.

A cet effet, le 26 mai 2016, les troupes des FARDC ont engagé des éléments du groupe Mayi-Mayi Cheka-NDC, s'adonnant aux activités illégales susmentionnées dans la zone minière de Nyamaharagi, située à 25 kilomètres au Nord-ouest de Kitchanga, tué l'un (01) d'entre eux et capturé un (01) autre.

Au chapitre des redditions dans la province, du 25 mai 2016 à ce jour, quatorze (14) éléments de groupes armés, se sont rendus aux troupes de la Force onusienne déployées dans la province.

Il s'agit de : **deux (02) des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), un (01) du groupe Mayi-Mayi Simba, deux (02) du groupe Mayi-Mayi Nyatura et neuf (09) de divers groupes Mayi-Mayi.**

Au Sud-Kivu, une forte pression militaire est maintenue par les Forces congolaise et onusienne sur les groupes armés encore actifs, dans le but de les neutraliser.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 88 73

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le 25 mai 2016, les troupes des FARDC ont engagé les éléments du groupe Mayi-Mayi Nyatura actifs dans la localité de Nyabushi, située à 23 kilomètres au Nord-est de Bunyakiri.

Le 27 mai 2016, trois (03) éléments supposés appartenir au groupe Mayi-Mayi "Kirikicho" ont été tués par les troupes de l'armée congolaise, au cours d'accrochages dans la localité de Tusunguti, située à 38 kilomètres au Nord-ouest de Kalehe.

Dans la province du Tanganyika, la situation sécuritaire est demeurée relativement calme durant la semaine écoulée.

Enfin, la Force de la MONUSCO a mené **1434** patrouilles armées, dont **450** nocturnes, et fourni **66** escortes pendant la période sous examen.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04